

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 mai 2014.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 19 et 20 mai 2014**

**2014 R. 5** - Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein de la Commission relative aux concessions d'aménagement (articles R. 300-9 et R. 300-11-2 du Code de l'Urbanisme).

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 6 mai 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission relative aux concessions d'aménagement (articles R. 300-9 et R. 300-11-2 du Code de l'Urbanisme) :

Titulaires :

M. Philippe DUCLOUX,  
M. Thomas LAURET,  
Mme Frédérique CALANDRA,  
Mme Joëlle MOREL,  
M. Jean-François LEGARET,  
Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE,  
M. Jérôme DUBUS.

Suppléants :

M. Jean-Louis MISSIKA,  
M. Bruno JULLIARD,  
M. Julien BARGETON,  
Mme Galla BRIDIER,  
Mme Delphine BURKLI,  
Mme Valérie MONTANDON,  
M. Pierre-Yves BOURNAZEL.